

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SAINT HILAIRE DE VOUST

N°2023/03/D26

Séance du 29 MARS 2023

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 13

Votants 13

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars, les membres du conseil municipal de **SAINT HILAIRE DE VOUST**, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur CHATELLIER Christian, Maire. Madame Marie Thérèse BODIN étant secrétaire de séance.

Conformément à son obligation d'être réuni au moins une fois par trimestre, le Conseil municipal de la Commune de SAINT HILAIRE DE VOUST a été régulièrement convoqué **le 23 mars 2023**. Selon l'art. R.2121-7 du CGCT, la convocation a été affichée aux portes de la Mairie.

PRESENTS : Mesdames BODIN, BOUILLAUD, FAVREAU, GRELIER, PASQUIER, Messieurs CHATELLIER, BATY, COTILLON, FORESTIER, FORGEARD, MERCERON, NOURY ROBINEAU,

ABSENTS EXCUSES : Mme CHARRON, M. BARBARIT

Lesquels forment une majorité des membres en exercice.

OBJET : BUDGET PRIMITIF - BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2022_09_D86, en date du 8 novembre 2022, approuvant le changement de nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 ;

Le Conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés a décidé:

- **D'ADOPTER** le Budget Primitif 2023 – budget locaux commerciaux, tel que figurant en annexe de la présente délibération,
- **D'AUTORISER** le Maire à procéder, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel,
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous actes y afférant.

**BP 2023 - BUDGET ANNEXE "LOCAUX
COMMERCIAUX"**

Dépenses

Recettes

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
Charges à caractère général	19 002.86	
Charges financières	550,00	
Autres charges de gestion courantes		
Charges exceptionnelles		
Virement à la section d'investissement	11 000.00	
Autres produits de gestion courante		30 495.00
Résultat reporté		58.86
Total fonctionnement	30 552.86	30 552.86
Investissement		
Emprunts et dettes assimilées	12 200,00	9 264.00
Immobilisations corporelles	8 064.00	
Excédent de fonctionnement capitalisé		7 541.19
Virement de la section de fonctionnement		11 000.00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 541.19	
Total investissement	27 805.19	27 805.19
Total Budget annexe "Locaux commerciaux"	58 358.05	58 358.05

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Christian CHATELLIER




La secrétaire de séance,
Marie Thérèse BODIN



Le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes – 6, allée de l'Île Gloriette 44 041 NANTES CEDEX – dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification.